



**UNE FORCE
POUR L'AVENIR**

cat.dassault.secl@orange.fr

DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DU 10 juillet 2014

1) Nous demandons plus de panneaux d'affichage syndicaux et plus grands ?

Pour les tableaux d'affichage supplémentaires

1 tableau dans le nouveau bâtiment à côté de ceux de la direction pour chaque organisation syndicale.

Non, la direction ne veut pas mettre de tableaux supplémentaires ni agrandir les existants.

2) Pourquoi l'accès vestiaires arrière est-il condamné définitivement ?

La direction a répondu que c'est elle seule qui décidait.

A cette même question, posée en DP en avril 2013 par une autre organisation syndicale, la direction avait répondu que cette porte devait rester ouverte.

La CGT demande tout simplement à la DL de se mettre en conformité avec la loi et avec sa réponse d'avril 2013.

3) Nous demandons l'arrêt des pressions sur la prise des demi-journées enfant malade et ancienneté envers les équipiers.

La direction a répondu qu'à SECLIN, elle ne voulait pas en entendre parler.

La CGT a rappelé à la direction qu'elle ne respectait pas les accords société, contrairement aux autres établissements Dassault.

Ça ne serait pas de la discrimination envers les compagnons de SECLIN.

- 4) La fonction agent de maîtrise est-elle compatible avec un statut d'élu ou mandaté. Si oui, comment l'agent de maîtrise fait-il au niveau de sa double casquette, direction et syndicale ?

La direction nous a répondu que c'était une question discriminatoire.

La CGT a demandé, pourquoi elle trouvait cela discriminatoire. Sans réponse de la direction.

- 5) La fontaine dans le nouveau bâtiment, serait-elle tombée à l'eau ?

Il n'y aura pas de fontaine dans le nouveau bâtiment.

- 6) Les RT vont-ils disparaître suite au nouveau statut de référent ARP ?

Non les RT seront toujours en place ainsi que le statut référent ARP, la liste des noms sera remise la semaine 29.

- 7) Pourquoi dans la zone de l'ajustage B, les travaux des sols n'ont-ils pas été effectués le jour ou pendant la fermeture de l'établissement? Plusieurs compagnons se sont plaints de maux de tête en raison de l'odeur dégagée par le produit utilisé.

La direction a fait des tests sur la problématique des odeurs affirme qu'il n'y a aucun problème pour la santé des salariés.

Bonnes vacances à tous

